



# La maltraitance, on la voit aussi...

## En résidence à assistance continue (RAC)

La maltraitance est « un geste singulier ou répétitif ou un défaut d'action appropriée qui se produit dans une relation avec une personne, une collectivité ou une organisation où il devrait y avoir de la confiance et qui cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse à une personne. » (L-6.3, art. 2)

### **Vraiment?**

Un intervenant est sur son téléphone et omet d'assurer la supervision qui est pourtant prévue au plan d'intervention d'un usager. Pendant ce temps, l'usager se désorganise et une altercation verbale a lieu entre lui et un autre usager. Ce dernier est plus anxieux par la suite.

### **Malheureusement, oui...**

Un intervenant ramène un usager dans sa chambre pour le calmer lors d'une crise. Il l'empêche ensuite de sortir de sa chambre en tenant la poignée de porte, sous prétexte qu'il doit se calmer.

### **Évidemment!**

Un usager menace et donne des coups à un autre usager pour contraindre celui-ci à lui donner de l'argent.



## ***Brisons le silence contre la maltraitance***